

CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'ASSAINISSEMENT
pour une demande d'autorisation d'assainissement

- A. Le formulaire de demande d'autorisation d'assainissement dûment rempli et signé, en un exemplaire.
- B. Les pièces suivantes en double exemplaire et sur support papier:
 - 1. le plan de situation à l'échelle du 1/1000 ou 1/500, avec le tracé du réseau public et du branchement existant;
 - 2. le plan masse à l'échelle 1/100 (ou autre) avec l'implantation du (des) regard(s) de branchement, de la (des) construction(s) et des limites de propriété;
 - 3. le plan du sous-sol, ou du rez de chaussée à une échelle adaptée (1/50 en général) avec le tracé des canalisations intérieures, avec indication des diamètres;
 - 4. la coupe complète du bâtiment (Ech.1/50) et les profils en long jusqu'au collecteur avec:
 - indication des niveaux (cotes géodésiques) du sous-sol, du terrain extérieur, du radier du réseau au droit du raccordement, de la chaussée, etc.;
 - les pentes des conduites;
 - le schéma des colonnes de chute;

Dans ce projet devront être prévus:

- la gestion alternative des eaux pluviales de toiture;
 - le séparateur d'hydrocarbures sur les conduites d'écoulement des garages ou parkings;
 - l'aire de lavage avec la fosse à boue et le séparateur d'hydrocarbures;
 - le débourbeur séparateur de graisse pour les écoulements de cuisine;
 - une bêche de rétention à dimensionner en fonction des surfaces d'eaux pluviales et du débit d'évacuation admissible au raccordement.
- C. Pour information, les pièces complémentaires suivantes, en un exemplaire:
 - 1. notes de calcul;
 - 2. toutes pièces justificatives utiles telles qu'actes notariés, servitudes, etc.;
 - 3. vue en plan des étages et plan des façades;
 - 4. accord de rejet du gestionnaire du milieu récepteur des eaux pluviales ou issues du système d'assainissement autonome.

Avant le commencement des travaux, le projet est à déposer au Service de l'Eau et de l'Assainissement pour approbation et pour autorisation.